Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 035-213500978-20260908-D20260901-DE

2026 -
Registre des délibérations

MAIRIE DE DOMALAIN
(Ille et Vilaine)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 8 septembre 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
19	19	19
Date de la convocation		
4 septembre 2026		
AFFICHAGE/ PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
9 septembre 2026		
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

L'an deux mil vingt-six, le 8 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMALAIN s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur BODIN Alexandre, Maire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux, le 4 septembre 2026.

Présents : BODIN Alexandre, SUBIRY Delphine, MOREAU Sylvain, MENEUST Marie, SUBIRY Jean-Yves, DUFLOS Béatrice, PANETIER Pascal, SARTONI Justine, CHEVRIER Denis, RESTIF Isabelle, FAUCHEUX David, GUERAULT Maggy, SOREL Marie, BOUGERES Amandine, JEANNE Quentin. DZIEDZIC Ollivier, HERVOUET Sylvie, DÉSILLE Julien, TOUCHET Maxime.

Absents excusés ayant donné procuration :

Absents excusés : Néant

Absents : Néant
Secrétaire de séance :

20260901 Sollicitation de la subvention FAFA pour le remplacement des buts des terrains de football – Stade 1 et Stade 2

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de procéder au remplacement des buts des 2 terrains de football municipaux (stade 1, stade 2). Il présente un devis de la société SCLA dont le montant s'élève à la somme de 8 925.77 € soit 10 710, 92 € TTC.
La commune peut bénéficier du fonds d'aide au football amateur (FAFA). Cette aide est octroyée par la FFF via le district d'Ille-et-Vilaine de football.

Monsieur le Maire présente le plan de financement du projet :

PLAN DE FINANCEMENT TERRAIN MUNICIPAL STADE 1			
Dépenses		**Recettes**	
Fournisseur	Coût HT	Financement	Montant
SCLA	4 462.88 €	Part commune	2462.88 €
		FAFA	2 000,00 €
Total	4 462.88 €		4 462.88 €

PLAN DE FINANCEMENT TERRAIN MUNICIPAL STADE 2			
Dépenses		**Recettes**	
Fournisseur	Coût HT	Financement	Montant
SCLA	4 462,89 €	Part commune	2 462,89 €
		FAFA	2 000,00 €
Total	4 462.89 €		4 462,89 €

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 035-213500978-20260908-D20260901-DE

➢ **DECISION :**

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé et délibéré décide à l'unanimité des votants (vote à main levée) de :

- **Autoriser** le dépôt des deux demandes de subvention auprès du district d'Ille-et-Vilaine
- **Autoriser** M. le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération

A l'unanimité (pour : 19 ; contre : 00 ; abstention : 00)

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme,
En mairie, le 8 septembre 2026
Le Maire, M. BODIN Alexandre

